

# APPEL A CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour 2 ans par l'Assemblée Générale. Ils sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration est composé de 7 membres minimum et 15 membres au maximum,

Lors de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2024, on procédera aux élections suivantes, à savoir :

- Réélection éventuelle de 6 membres sortants dont le mandat doit être renouvelé, en l'occurrence : Bousquet Daniel - Bousquet Michel - Dufaud Jean-Paul - Heuillet Christian - Hirson Jacques - Metge Roland.
- Élection éventuelle des nouveaux candidats ayant fait acte de candidature.

Pour se présenter à l'élection, il convient de remplir le bulletin ci-dessous et de le faire parvenir au Président par voie postale ou par internet.

Dans l'état actuel du statut de l'association, au maximum, 1 nouveau poste à pourvoir.

Le nouveau conseil d'administration se réunira le dimanche 15 décembre 2024 et procédera notamment à l'élection d'un nouveau bureau.

Le Bureau est élu pour 1 an.

*Merci à celles et à ceux qui se présenteront sachant qu'il serait bien de tendre vers la parité.*

.....✂.....

## BULLETIN DE CANDIDATURE

Je soussigné(e),.....désire poser ma candidature à l'élection au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale d'A3C du 14 décembre 2024

Fait à :

Date :

Signature :